



AVIS PUBLIC

BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023, 2024 et 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière que :

Le budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025, seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le lundi 19 décembre 2022, immédiatement après la fin de la 2^e séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, dont la 1^{re} est tenue à 19 h, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.**

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 5^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022



Catherine Denis-Sarrazin
Greffière